

Conseil municipal 12 décembre 2014

1) Cimetière

Les tarifs des différentes prestations funéraires sont fixés ainsi :

Concessions trentenaires : simples : 130 € / doubles : 260 € / mini-caveaux : 70 € / columbarium : 70 €

Achat d'une case au columbarium : 530 €

Jardin du souvenir : 120 €

Par ailleurs, toute personne souhaitant se faire inhumer dans le cimetière communal doit avoir un lien avec le village.

2) Extérieurs annexe mairie

Les aménagements à prévoir devront être revus en prenant en compte le souhait du conseil de préserver le petit bâtiment des services techniques.

3) Forêt

Le conseil adopte le programme des travaux proposé par l'ONF pour un montant de 19 550 € HT

Le conseil prend acte de l'inscription de la commune à la journée internationale des forêts qui aura lieu le 21 mars 2015. Le programme reste à définir.

4) Emploi d'avenir

Celui-ci sera créé aux services techniques à compter du 1^{er} mars 2015. Les candidats seront convoqués pour entretien le vendredi 16 janvier. Composition de la commission de recrutement : Monsieur Grignon, Monsieur Chevalme, Monsieur Giroux, Madame Courtoy, Monsieur Duhaut, Monsieur Bague, Monsieur Hamann.

5) Conseil municipal des jeunes

Tous les jeunes de la commune de 11 à 17 ans seront informés de la formation prochaine de ce conseil et invités à nous faire savoir s'ils sont intéressés. En fonction des réponses, le prochain conseil municipal décidera des modalités de mise en place de celui-ci.

Madame Courtoy, Madame Kowalik et Monsieur Chevalme sont désignés pour encadrer ce futur conseil.

6) Association Mosaïque Lupéenne

Le club de jeunes nouvellement créé au sein de l'association « Mosaïque Lupéenne », club dont font partie cinq jeunes de Corbenay, nous sollicite pour les aider dans la réalisation de leur projet « L'évasion par procuration », projet consistant à « égayer la vie des personnes âgées et partager avec elles des moments de convivialité en les faisant rêver et voyager ». Pour ce faire, ils souhaitent pouvoir bénéficier de notre salle polyvalente le 23 janvier au soir, ce que le conseil leur accorde gracieusement. Ils nous sollicitent également pour être partenaires de leur voyage à Londres en participant aux frais des jeunes de Corbenay (50 € par personne). Le conseil donne un accord de principe, accord qui ne sera acté qu'au moment du vote du budget.

7) Pompiers

La commission consultative locale s'est réunie le 9 octobre dernier afin d'établir un règlement intérieur pour notre CPI. Ce règlement ayant été approuvé le 1^{er} décembre par le Directeur départemental du SDIS, le Colonel Fabrice Tailhardat, un arrêté créant officiellement ce règlement sera pris par Monsieur le Maire.

8) Communauté de communes.

Le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement en faveur d'une modification du montant des attributions de compensation à compter du 1^{er} janvier 2015, suite aux travaux menés par la

CLECT (commission locale des charges transférées) durant ces derniers mois. Corbenay n'est pas concerné par ces modifications mais doit émettre un avis. Avis favorable.

9) Un habitant sollicite un droit d'utilisation de la petite route menant à l'accueil périscolaire afin de pouvoir construire sur un terrain situé à proximité. Pour d'évidentes raisons de sécurité, cette route étant très étroite, le conseil émet un avis défavorable.

10) Quatre parcelles libres à la construction viennent d'être créées rue de la Ferme. Il s'agira du « Lotissement des pâquerettes ».

11) Quelques dates :

- Concert du nouvel an : Dimanche 4 janvier 17h
- Vœux du Maire : Samedi 10 janvier 18h
- Repas des Aînés : dimanche 3 mai
- Prochains conseils : 30 janvier / 27 février / 27 mars